

RECUE

24 JUN 2019

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE PROVINS

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 28/05/2019

Le vingt-huit mai deux mil dix-neuf, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin s'est réuni à la salle Alain Peyrefitte à LA FERTE-GAUCHER (77320) sous la présidence de M. CAUX.

Date de convocation : 18/04/2019

Début de réunion : 18h05

Nombre de délégués titulaires en exercice 32 – Quorum : 17

Présents ou représentés : 21

		Nom	Présents	Représentés	Absents
CC des Deux Morin	Titulaire	M. DEVESTELE Philippe	X		
	Titulaire	M. DELESALLE Jean-François	X		
	Titulaire	M. NEIRYNCK Luc	X		
	Titulaire	M. LEMOINE Rémy			Excusé
CA de Coulommiers et Pays de Brie	Titulaire	M. MUSART Jean-Luc	X		
	Titulaire	M. CAUX Nicolas	X		
	Titulaire	M. NALIS Daniel	X		
	Titulaire	M. AUBRY Jean-Pierre			X
CC du Pays Créçois	Titulaire	Mme BOURDIER Monique			X
	Titulaire	M. VAUDESCAL Jean-Louis			X
	Titulaire	M. CAROUGE Bernard			Excusé
	Titulaire	M. DEMUR Emmanuel	X		
CC du Provinois	Titulaire	M. BOULLOT Alain	X	Arrivé à 18h23	
	Titulaire	M. HANNETON Alain	X		
	Suppléant	M. PARISOT Vincent	X		
	Titulaire	Mme NEYRINCK Véronique			Excusée
CA Val d'Europe Agglomération	Suppléant	M. BIETH Guillaume	X		
	Titulaire	M. STROHL Gilbert			Excusé
	Suppléant	M. BOUCHER Éric	X	Arrivé à 18h25	
CC de la Brie Champenoise	Suppléant	M. GARCIA Juan	X		
	Titulaire	Mme GOHIN Delphine	X		
	Titulaire	M. MONDOLOT Gilbert			X
	Suppléant	M. DAUTHEIL Michel	X		
CC Paysage de Champagne	Titulaire	M. LOMBARD Maurice			Excusé
	Titulaire	M. GUINAND Henri	X		
CC Sézanne-Sud-Ouest-Marnais	Titulaire	M. CADET Jean-Pierre			Excusé
	Titulaire	M. LIEGEOIS Michel	X		
	Titulaire	Mme ROUSSEAU Jocelyne	X		
	Titulaire	M. DEGOIS Guy	X		
CC du Sud Marnais	Titulaire	M. POIREL Bernard			X
	Titulaire	M. GUILLAUME Patrick	X		

Invités présents : M. PERES Hervé

Personnes présentes : Mme CHABANE Stéphanie (secrétaire/comptable), Mme BAYER Martine (Chargée de mission PAPI), Mme BLOT Hélène (Animatrice du SAGE des Deux Morin).

M. CAUX remercie les membres du comité d'être présents à cette réunion. Le quorum de la moitié des membres présents étant atteint, la réunion peut commencer.

Le secrétaire de séance : M. DELESALLE Jean-François

ORDRE DU JOUR

0. Approbation du procès-verbal du 18/03/2019,
1. Adhésion nouveaux membres au SMAGE des Deux Morin,
2. Installation du Régime Indemnitaires des Fonctionnaires (RIFSEEP) et vote du taux de promotion,
3. Présentation du Cahier des Charges des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour l'étude ruissellement et érosion,
4. Présentation du Cahier des Charges des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour l'élaboration du PAPI d'intention des Deux Morin,
5. Point sur le site internet du SMAGE,
6. Point divers.

0. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU 18/03/2019

Le procès-verbal du comité syndical du 18/03/2019 a été envoyé par mail avant le comité, tout le monde a pu en prendre connaissance avant l'approbation. Le procès-verbal du comité syndical du 18/03/2019 a été mis au vote.

VOTE : 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 19 POUR.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du comité syndical du 18/03/2019 est approuvés à l'unanimité.

Les procès-verbaux seront envoyés aux membres du comité dès qu'ils auront été visés par la préfecture.

1. ADHESION DES NOUVEAUX MEMBRES

Pour information, la CC du Val Briard, la CC du Canton de Charly-sur-Marne et la CA de la Région de Château Thierry ont délibéré favorablement pour adhérer au SMAGE des Deux Morin.

La CA d'Epernay avait prévu de délibérer le 23/05/2019, mais cela a été reporté au 11/06/2019. Le Président de la CA d'Epernay a donné un accord de principe sur l'adhésion au SMAGE. Ce point sera donc reporté au prochain comité syndical du SMAGE afin de lancer une seule procédure d'extension de périmètre pour tout le monde et éviter de multiplier les délais administratifs.

2. INSTALLATION DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP – VOTE DU TAUX DE PROMOTION

- **Nouveau régime indemnitaire – RIFSEEP :**

Le SMAGE des Deux Morin doit installer le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP). Un projet de délibération a été envoyé au Centre de Gestion pour le comité technique du 14/05/2019. Le retour du comité technique n'étant pas unanime entre les deux collèges (représentant du personnel et les élus), le projet doit être représenté au prochain comité technique du 11/06/2019. Le vote sera donc reporté au prochain comité syndical.

- **Vote du taux de promotion :**

Le SMAGE des Deux Morin doit voter le taux de promotion pour les agents titulaires. A ce jour, le SMAGE compte dans son effectif un attaché territorial (Hélène BLOT) et un adjoint administration principal de 2^{ème} classe (Stéphanie CHABANE). Le taux de promotion permet aux agents titulaires de bénéficier d'avancement de grade dans leurs carrières.

Le taux proposé est de 100%, cela a été validé par le comité technique du centre de gestion du 14/05/2019.

Il est procédé au vote : **VOTE : 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 19 POUR.** Le taux de promotion est accepté à l'unanimité.

⇒ **Délibération 2019-08**

3. PRESENTATION DU CCTP ETUDE RUISSellement ET EROSION

Le CCTP a été envoyé aux délégués préalablement à la réunion pour qu'ils en prennent connaissance.

Pour le détail, voir la présentation en annexe.

4. PRESENTATION DU CCTP DU PAPI D'INTENTION

Le CCTP a été envoyé aux délégués préalablement à la réunion pour qu'ils en prennent connaissance.

Pour le détail, voir la présentation en annexe.

Les deux marchés seront publiés fin juin/début juillet. La phase de consultation aura lieu pendant 3 mois : juillet/août/septembre.

5. POINT SUR LE SITE INTERNET DU SMAGE DES DEUX MORIN

Madame ROY a réalisé plusieurs maquettes pour le site internet du SMAGE des Deux Morin. Les délégués ont choisi celle avec les photographies du territoire en arrière-plan afin de mettre en valeur le paysage de notre bassin versant (voir la présentation en annexe). La phase de programmation du site peut commencer et prendra entre 3 et 4 mois.

6. POINTS DIVERS

Création de l'EPAGE Grand Morin

M. CAUX évoque la création de l'EPAGE sur le bassin versant du Grand Morin. Il a été proposé au comité de pilotage de l'étude que le SMAGE des Deux Morin porte l'EPAGE Grand Morin. Le SMAGE deviendrait alors un syndicat à la carte avec la compétence GEMAPI uniquement sur le bassin versant du Grand Morin.

M. LIEGEOIS précise que cela permettra une cohérence entre les études faites par le SMAGE et la réalisation des travaux et ainsi gagner en efficacité. A ce jour, le SMAGE fait des études sans avoir de compétence pour réaliser les travaux.

M. CAUX explique que cette solution permet de faire des économies d'échelles et de mutualiser le personnel déjà en poste au sein du SMAGE.

M. CAUX souhaite avoir l'avis du comité syndical sur cette proposition. Le comité est majoritairement favorable à ce scénario.

La prise de compétence GEMAPI par le SMAGE sur le bassin versant du Petit Morin est évoquée lors du comité, mais cela n'est pas prévu pour le moment. A ce jour, deux syndicats (amont et aval) se structurent sur le Petit Morin. L'adhésion des EPCI-FP dans le bassin versant du Petit Morin au SMAGE n'est pas exclue et pourra se faire ultérieurement.

La séance est levée à 19h30

Date de publication : 12/06/2019

Secrétaire de séance

Président du SMAGE des Deux Morin

M. DELESALLE Jean-François

M. CAUX Nicolas

